

Université de Sherbrooke
États financiers consolidés
au 30 avril 2024

Université de Sherbrooke
États financiers consolidés
au 30 avril 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats consolidés	5
Évolution des soldes de fonds consolidés	6
Flux de trésorerie consolidés	7
Bilan consolidé	8
Notes complémentaires	9 - 27

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Université de Sherbrooke

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 350
2207, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2G2

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Université de Sherbrooke (ci-après « l'Université »), qui comprennent le bilan consolidé au 30 avril 2024 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.*¹

Sherbrooke
Le 16 septembre 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122686

Université de Sherbrooke

Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Subventions								
Ministère de l'Enseignement supérieur	378 220	345 506	19 340	13 520	30 197	25 775	427 757	384 801
Autres	19 745	19 315	219 101	201 692	20 810	17 458	259 656	238 465
Droits de scolarité								
Enseignement régulier	69 156	62 769					69 156	62 769
Enseignement particulier	10 134	9 956					10 134	9 956
Ventes	39 052	34 388					39 052	34 388
Dons et contributions								
La Fondation de l'Université de Sherbrooke	25		11 585	10 231	3 111	1 185	14 721	11 416
Autres organismes	2 191	1 903					2 191	1 903
Produits nets de placements (note 3)	1 443	645					1 443	645
Autres produits	42 888	41 698					42 888	41 698
	562 854	516 180	250 026	225 443	54 118	44 418	866 998	786 041
Charges								
Enseignement	321 346	299 033	73 328	67 751			394 674	366 784
Recherche	24 655	25 662	165 698	147 009			190 353	172 671
Services à la collectivité	8 413	7 680	5 640	6 367			14 053	14 047
Soutien à l'enseignement	42 559	38 322	2	1			42 561	38 323
Services et aide aux étudiants	25 508	24 390	5 355	4 311			30 863	28 701
Soutien institutionnel, y compris les frais généraux	60 820	53 417	3	4			60 823	53 421
Soutien institutionnel, terrain et bâtiment	38 418	36 252					38 418	36 252
Entreprises auxiliaires	18 583	15 048					18 583	15 048
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	(2 739)	(16 359)					(2 739)	(16 359)
Intérêts sur les obligations et les emprunts					16 062	14 764	16 062	14 764
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles					51 359	45 828	51 359	45 828
Biens sous le seuil de capitalisation					722	1 262	722	1 262
Biens de nature non capitalisable					2 171	326	2 171	326
Perte de valeur d'immobilisations incorporelles					1 874		1 874	
Transferts à d'autres organismes						47		47
	537 563	483 445	250 026	225 443	72 188	62 227	859 777	771 115
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	25 291	32 735	-	-	(18 070)	(17 809)	7 221	14 926

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et les notes 3 et 4 fournissent d'autres informations sur les résultats consolidés.

Université de Sherbrooke

Évolution des soldes de fonds consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(124 251)	(16 600)			76 582	78 061	(47 669)	61 461
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	25 291	32 735			(18 070)	(17 809)	7 221	14 926
Avantages sociaux futurs - réévaluations et autres éléments	100 053	(124 114)					100 053	(124 114)
Apports affectés à l'acquisition d'immobilisations non amortissables					473	58	473	58
Virements interfonds (note 5)	(22 362)	(16 272)			22 362	16 272		
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(21 269)	(124 251)	-	-	81 347	76 582	60 078	(47 669)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Université de Sherbrooke

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024
(en milliers de dollars)

	2024	2023
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	7 221	14 926
Éléments hors caisse		
Variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction	3 769	1 267
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	(41 559)	(34 952)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	51 359	45 828
Avantages sociaux futurs	(2 739)	(16 359)
Variation nette d'autres éléments d'actif et de passif	(42 954)	(25 837)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(24 903)</u>	<u>(15 127)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(25)	
Cession de placements	51	873
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(163 629)	(96 396)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(163 603)</u>	<u>(95 523)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts bancaires	30 759	31 477
Emprunts à long terme	42 891	14 314
Remboursements d'emprunts à long terme	(36 482)	(37 778)
Apports afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	130 991	105 972
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>168 159</u>	<u>113 985</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(20 347)	3 335
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>46 047</u>	<u>42 712</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>25 700</u></u>	<u><u>46 047</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Université de Sherbrooke

Bilan consolidé

au 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF								
Court terme								
Encaisse	25 700	46 047					25 700	46 047
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 6)	65 448	67 735	142 364	133 712	171 782	117 571	379 594	319 018
Stocks	780	756					780	756
Frais payés d'avance	11 055	8 441					11 055	8 441
Avances interfonds, sans intérêt			107 484	112 557				
	102 983	122 979	249 848	246 269	171 782	117 571	417 129	374 262
Long terme								
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 6)					264 731	270 123	264 731	270 123
Frais payés d'avance	207	224					207	224
Placements (note 7)	4 844	8 639					4 844	8 639
Actif au titre des prestations définies (note 19)	26 446						26 446	
Immobilisations corporelles (note 8)					842 410	735 086	842 410	735 086
Immobilisations incorporelles (note 9)					53 563	48 042	53 563	48 042
	134 480	131 842	249 848	246 269	1 332 486	1 170 822	1 609 330	1 436 376
PASSIF								
Court terme								
Dettes bancaires (note 10)					81 923	51 164	81 923	51 164
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 11)	99 407	88 075	308	241	3 162	2 409	102 877	90 725
Produits reportés (note 12)	9 500	10 313					9 500	10 313
Dus interfonds, sans intérêt	44 825	77 489			62 659	35 068		
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an					38 429	34 629	38 429	34 629
	153 732	175 877	308	241	186 173	123 270	232 729	186 831
Long terme								
Dettes à long terme (note 13)	2 017	3 870			385 203	380 741	387 220	384 611
Passif au titre des prestations définies (note 19)		76 346						76 346
Apports reportés								
Fonds de fonctionnement avec restrictions (note 14)			249 540	246 028			249 540	246 028
Afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 15)					679 763	590 229	679 763	590 229
	155 749	256 093	249 848	246 269	1 251 139	1 094 240	1 549 252	1 484 045
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)								
Affectations d'origine interne (note 16)	47 873	48 408					47 873	48 408
Déficit tenant compte des affectations d'origine interne	(69 142)	(172 659)					(69 142)	(172 659)
Investis en immobilisations					81 347	76 582	81 347	76 582
	(21 269)	(124 251)	-	-	81 347	76 582	60 078	(47 669)
	134 480	131 842	249 848	246 269	1 332 486	1 170 822	1 609 330	1 436 376

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration

Recteur

Denise Kamilland
Vice-rectrice à l'administration et au développement durable

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024
(en milliers de dollars)

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université de Sherbrooke (ci-après l'« Université ») a été constituée en vertu de la Loi relative à l'Université de Sherbrooke, sanctionnée le 5 mars 1954 par la législature du Québec et amendée le 23 juin 1978. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Université offre des services d'enseignement et poursuit des activités de recherche associées à l'enseignement.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Principes de consolidation

Les comptes de Gestion Socpra Inc., dans laquelle l'Université détient une participation de 100 %, sont consolidés.

Les comptes de l'organisme contrôlé, La Fondation de l'Université de Sherbrooke, n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers consolidés. La note 20 présente les informations concernant cette entité.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions de sociétés fermées, de la participation dans des sociétés en commandite et des placements en actions de sociétés cotées en Bourse.

Les placements en actions de sociétés fermées et la participation dans des sociétés en commandite constituent des placements dans des instruments de capitaux propres évalués au coût.

Les placements en actions de sociétés cotées en Bourse sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur relatives à ces placements sont comptabilisées immédiatement à l'état consolidé des résultats.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement et tout écart résultant de leur évaluation initiale à la juste valeur, le cas échéant, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

L'amortissement de ces éléments relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état consolidé des résultats à titre d'intérêts sur les obligations et les emprunts.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût, au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état consolidé des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût, au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

Les fonds sont divisés en trois catégories :

- Le fonds de fonctionnement sans restriction reflète les opérations de nature courante de l'Université et pour lesquelles il n'y a pas de limitation extérieure quant à l'utilisation des fonds;
- Le fonds de fonctionnement avec restrictions reflète les opérations pour lesquelles les pourvoyeurs de fonds ont établi de façon spécifique l'utilisation permise;
- Le fonds d'immobilisations sert à l'enregistrement des opérations relatives aux immobilisations et à leur financement.

Conversion des devises

L'Université utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan consolidé. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date du bilan consolidé. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats consolidés de l'exercice.

Constatation des produits

Apports

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties ou les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations et les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

De plus, l'Université constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024
(en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits de dividendes et les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement sans restriction lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et plus spécifiquement de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats au poste Produits nets de placements quel que soit le classement de l'actif financier afférent.

Les produits de distributions sont constatés au moment de leur distribution.

Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Autres produits

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les ventes et les autres produits. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- L'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024
(en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Aménagement de terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipement informatique	
Équipement de communication multimédia	
Mobilier et équipement de bureau	
Autre équipement	
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque, réseaux de télécommunications	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Développement informatique	5 ou 10 ans
Logiciels	3 ans

Les constructions et le développement informatique en cours ne sont pas amortis, elles le seront à compter de leur date de mise en service.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état consolidé des résultats et ne peut faire l'objet de reprise.

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion de son risque de taux d'intérêt. L'Université n'utilise pas ces instruments financiers dérivés aux fins de transaction ou de spéculation.

L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser le swap de taux d'intérêt auquel elle recourt pour se protéger des fluctuations de taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024
(en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Université offre à ses employés un régime hybride avec une combinaison de deux composantes, soit une composante à prestations définies et une composante à cotisations définies.

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise au bilan consolidé ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les revenus d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état consolidé de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état consolidé des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

Les cotisations à la composante à cotisations définies sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.

3 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Placements évalués au coût après amortissement		
Non affectés		
Produits d'intérêts	3 551	1 913
Produits de distributions	<u>1 805</u>	<u>77</u>
	5 356	1 990
Placements évalués à la juste valeur		
Non affectés		
Variations de la juste valeur	<u>(3 913)</u>	<u>(1 345)</u>
	<u>1 443</u>	<u>645</u>

4 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	14 001	13 718
Intérêts sur la dette à court terme	<u>2 266</u>	<u>1 053</u>
	<u>16 267</u>	<u>14 771</u>

5 - VIREMENTS INTERFONDS

Des ressources non grevées d'affectations de 22 362 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2024 (16 272 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2023) ont été transférées du fonds de fonctionnement sans restriction au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations, aux remboursements d'emprunts à long terme et aux versements des intérêts sur la dette à long terme.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

6 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Ventes, entreprises indépendantes et autres	16 240	12 953
Subventions - MES	46 011	52 183
Droits de scolarité	3 197	2 599
	<u>65 448</u>	<u>67 735</u>
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Subventions, contrats et autres	<u>142 364</u>	<u>133 712</u>
Fonds d'immobilisations		
Subventions - MES	366 058	332 398
Autres	70 455	55 296
	<u>436 513</u>	<u>387 694</u>
Moins : subventions MES encaissables à plus de un an	(257 847)	(249 465)
Moins : subventions autres encaissables à plus de un an	(6 884)	(20 658)
	<u>171 782</u>	<u>117 571</u>
	<u>379 594</u>	<u>319 018</u>

7 - PLACEMENTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Actions de sociétés fermées	1 278	1 329
Participation dans des sociétés en commandite	1 000	1 000
Actions de sociétés cotées en Bourse	2 541	6 310
Autres placements	25	
	<u>4 844</u>	<u>8 639</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2024 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagement de terrains			
Terrains	7 487		7 487
Aménagement de terrains	64 442	38 481	25 961
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	501 596	169 045	332 551
Améliorations majeures aux bâtiments	329 677	141 973	187 704
Matériel et équipement			
Équipement informatique	20 574	8 696	11 878
Équipement de communication multimédia	11 706	4 080	7 626
Mobilier et équipement de bureau	3 634	1 677	1 957
Autre équipement	5 771	2 842	2 929
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	163 986	61 830	102 156
Documents de bibliothèque	14 253	6 256	7 997
Matériel roulant	1 052	596	456
Réseaux de télécommunications	221	210	11
Constructions en cours	140 061		140 061
Oeuvres d'art	4 469		4 469
Actifs non amortissables	723		723
Dépôts sur des équipements	8 345		8 345
Améliorations locatives	1 458	1 359	99
	<u>1 279 455</u>	<u>437 045</u>	<u>842 410</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024
(en milliers de dollars)

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagement de terrains			
Terrains	3 081		3 081
Aménagement de terrains	59 084	36 303	22 781
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	499 979	159 480	340 499
Améliorations majeures aux bâtiments	308 524	131 574	176 950
Matériel et équipement			
Équipement informatique	14 663	4 875	9 788
Équipement de communication multimédia	8 637	3 454	5 183
Mobilier et équipement de bureau	3 368	1 369	1 999
Autre équipement	5 529	2 672	2 857
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	149 636	57 396	92 240
Documents de bibliothèque	12 576	4 997	7 579
Matériel roulant	1 090	684	406
Réseaux de télécommunications	312	270	42
Constructions en cours	61 942		61 942
Oeuvres d'art	3 996		3 996
Actifs non amortissables	723		723
Dépôts sur des équipements	4 960		4 960
Améliorations locatives	1 357	1 297	60
	<u>1 139 457</u>	<u>404 371</u>	<u>735 086</u>

Des immobilisations corporelles d'un montant de 575 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2024 (274 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2023) ont été acquises sous forme de dons.

Le poste Crédeurs et autres dettes de fonctionnement inclut une somme de 83 000 \$ au 30 avril 2024 (83 000 \$ au 30 avril 2023) liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développement informatique	26 304	15 632	10 672
Développement informatique en cours	42 188		42 188
Logiciels	1 226	523	703
	<u>69 718</u>	<u>16 155</u>	<u>53 563</u>
	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développement informatique	26 593	13 855	12 738
Développement informatique en cours	34 600		34 600
Logiciels	1 110	406	704
	<u>62 303</u>	<u>14 261</u>	<u>48 042</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024
(en milliers de dollars)

10 - DETTES BANCAIRES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Emprunts bancaires	<u>81 923</u>	<u>51 164</u>
	<u>81 923</u>	<u>51 164</u>

L'Université dispose d'une facilité de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 157 994 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,25 % (6,95 %; 6,45 % au 30 avril 2023) ou au taux des acceptations bancaires (5,38 %; 5,04 % au 30 avril 2023) pour le financement temporaire des opérations des fonds de fonctionnement et du fonds d'immobilisations, renouvelable en juin 2024. Aux 30 avril 2024 et 2023, le solde était inutilisé.

Après la fin de l'exercice, l'Université a obtenu le renouvellement de la facilité de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 156 000 000 \$, au même taux d'intérêt, renouvelable en juin 2025.

De plus, l'Université dispose d'une facilité de crédit, d'un montant autorisé de 200 640 000 \$ (182 458 000 \$ au 30 avril 2023) et utilisé de 81 923 000 \$ (51 164 000 \$ au 30 avril 2023), portant intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02 % (4,95 %; 4,42 % au 30 avril 2023) pour le financement temporaire des opérations du fonds d'immobilisations dans le cadre de divers projets jusqu'à ce que les emprunts soient convertis en financement à long terme.

Après la fin de l'exercice, l'Université a obtenu le renouvellement de la facilité de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 200 839 712 \$, au même taux d'intérêt, renouvelable en juin 2025.

11 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Comptes fournisseurs et charges à payer	61 000	51 779
Salaires et charges sociales à payer	<u>38 407</u>	<u>36 296</u>
	99 407	88 075
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Comptes fournisseurs et charges à payer	308	241
Fonds d'immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	<u>3 162</u>	<u>2 409</u>
	<u>102 877</u>	<u>90 725</u>

12 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Droits de scolarité	4 310	3 814
Ventes	3 953	4 897
Subventions	566	1 309
Autres	<u>671</u>	<u>293</u>
	<u>9 500</u>	<u>10 313</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024
(en milliers de dollars)

13 - DETTE À LONG TERME

	2024	2023
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
<i>Redistributions à payer aux investisseurs</i>		
Au taux de 5 %, remboursables en contrepartie de 65 % du produit de disposition net de la vente d'un placement ou l'encaissement de revenus de droit de licence, dans le dossier NuGen Medical Devices	504	590
Au taux de 6 %, remboursables en contrepartie de la juste valeur marchande d'un placement lors de la vente et lors de l'encaissement de redevances, dans le dossier SoundBite Medical Solutions Inc.	339	327
<i>Redistributions à payer aux chercheurs</i>		
Remboursables en contrepartie de la juste valeur marchande d'un placement lors de la vente, dans le dossier Quantum eMotion corp.	84	42
Remboursables en contrepartie de la juste valeur marchande d'un placement lors de la vente, dans le dossier Defence Therapeutics Inc.	1 090	2 911
	<u>2 017</u>	<u>3 870</u>
Fonds d'immobilisations		
<i>Emprunts hypothécaires</i>		
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 1 080 000 \$ plus les intérêts, au taux de 4,94 %, échéant en juin 2034	12 960	14 040
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 780 000 \$ plus les intérêts, au taux de 3,59 %, échéant en juin 2034	12 480	13 260
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels de 563 441 \$, capital et intérêts, au taux de 2,12 %, échéant en février 2025	548	1 085
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels de 116 729 \$, capital et intérêts, au taux de 2,12 %, échéant en février 2025	114	225
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 530 029 \$ plus les intérêts, au taux de 2,16 %, échéant en mars 2025	730	1 259
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 760 000 \$ plus les intérêts, au taux de 3,15 %, échéant en juin 2034	12 920	13 680
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 1 147 648 \$ plus les intérêts, au taux de 2,84 %, échéant en mars 2031	7 818	8 966
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 2 326 821 \$ plus les intérêts, au taux de 2,15 %, échéant en septembre 2026	23 470	25 797
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 2 565 681 \$ plus les intérêts, au taux de 2,41 %, échéant en septembre 2026	9 807	12 374
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 249 597 \$ plus les intérêts, au taux de 2,43 %, échéant en octobre 2025	452	702
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 1 141 177 \$ plus les intérêts, au taux de 2,93 %, échéant en décembre 2042	21 682	22 824
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 3 136 760 \$ plus les intérêts, au taux de 2,79 %, échéant en septembre 2027	28 998	32 135

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

13 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2024	2023
	\$	\$
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 876 933 \$ plus les intérêts, au taux de 3,14 %, échéant en décembre 2043	17 538	18 416
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 394 296 \$ plus les intérêts, au taux de 2,80 %, échéant en décembre 2026	1 024	1 418
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 691 854 \$ plus les intérêts, au taux de 2,42 %, échéant en décembre 2039	11 070	11 762
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 182 667 \$ plus les intérêts, au taux de 2,34 %, échéant en décembre 2034	2 012	2 194
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 3 318 096 \$ plus les intérêts, au taux de 2,23 %, échéant en décembre 2030	23 319	26 637
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 627 600 \$ plus les intérêts, au taux de 2,34 %, échéant en décembre 2034	6 596	7 224
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 861 648 \$ plus les intérêts, au taux de 2,10 %, échéant en décembre 2027	3 670	4 532
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 354 600 \$ plus les intérêts, au taux de 1,98 %, échéant en décembre 2024	355	709
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 753 285 \$ plus les intérêts, au taux de 1,95 %, échéant en décembre 2040	12 806	13 559
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 219 140 \$ plus les intérêts, au taux de 1,73 %, échéant en décembre 2035	2 630	2 848
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 1 046 004 \$ plus les intérêts, au taux de 0,80 %, échéant en décembre 2025	2 092	3 138
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 816 766 \$ plus les intérêts, au taux de 2,69 %, échéant en novembre 2041	14 702	15 519
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 228 351 \$ plus les intérêts, au taux de 2,54 %, échéant en novembre 2036	2 969	3 197
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 1 212 400 \$ plus les intérêts, au taux de 1,73 %, échéant en novembre 2026	3 637	4 850
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 621 400 \$ plus les intérêts, au taux de 4,15 %, échéant en octobre 2027	2 486	3 107
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 510 601 \$ plus les intérêts, au taux de 4,15 %, échéant en octobre 2027	2 042	2 553
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 449 293 \$ plus les intérêts, au taux de 4,70 %, échéant en octobre 2042	8 537	8 986
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MCC, versements semestriels en capital de 112 500 \$ plus les intérêts, au taux de 3,06 %, échéant en mars 2038	3 150	3 375
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 1 412 399 \$ plus les intérêts, au taux de 4,50 %, échéant en novembre 2028	7 062	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 57 586 \$ plus les intérêts, au taux de 4,97 %, échéant en novembre 2038	864	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 137 821 \$ plus les intérêts, au taux de 4,50 %, échéant en novembre 2028	689	

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024
(en milliers de dollars)

13 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2024	2023
	\$	\$
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 1 353 823 \$ plus les intérêts, au taux de 4,96 %, échéant en novembre 2043	27 076	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels de 466 893 \$, capital et intérêts, au taux de 4,37 %, échéant en décembre 2033	3 700	
<i>Emprunts hypothécaires - autres sources</i>		
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 458 635 \$, capital et intérêts, au taux de 5,04 %, échéant en décembre 2039	59 517	61 944
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 124 951 \$, capital et intérêts, au taux de 4,73 %, échéant en mars 2040	16 743	17 431
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 122 778 \$, capital et intérêts, au taux de 3,85 %, échéant en juillet 2030	8 173	9 307
Garanti par un immeuble, versements annuels de 500 000 \$, capital et intérêts, au taux de 5,50 %, échéant en janvier 2034	3 500	
	<u>379 938</u>	<u>369 053</u>
<i>Emprunts bancaires</i>		
Remboursables à même une contribution du fonds de fonctionnement sans restriction :		
Pavillon multifonctionnel, versements mensuels de 27 411 \$, capital et intérêts, au taux de 2,87 %, échéant en juin 2024	55	377
Au taux variable CDOR 1 mois plus 0,71 % (6,00 %; 5,67 % au 30 avril 2023), remboursable par versements mensuels de 180 671 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2036 (a)	22 040	23 584
Au taux variable CDOR 1 mois plus 0,85 % (6,14 %; 5,81 % au 30 avril 2023), remboursable par versements mensuels de 94 702 \$, capital et intérêts, échéant en avril 2037 (a)	16 260	16 877
Au taux variable CDOR 1 mois plus 1,07 % (6,36 %; 6,03 % au 30 avril 2023), remboursable par versements mensuels de 29 794 \$, capital et intérêts, échéant en février 2038 (a)	5 339	5 479
	<u>43 694</u>	<u>46 317</u>
	<u>423 632</u>	<u>415 370</u>
Moins : tranche échéant à moins de un an	<u>(38 429)</u>	<u>(34 629)</u>
	<u>385 203</u>	<u>380 741</u>
	<u>387 220</u>	<u>384 611</u>

(a) Le taux de ces emprunts renvoie à un taux interbancaire qui est assujéti à la réforme des taux d'intérêts de référence. Conséquemment, le taux d'intérêt de référence stipulé dans la convention d'emprunt sera remplacé par un taux de référence alternatif.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

13 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital contractuels de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Fonds d'immo- bilisations \$
2025	38 429
2026	36 895
2027	54 416
2028	46 481
2029	25 043
2030 et suivants	222 368

14 - APPORTS REPORTÉS - FONDS DE FONCTIONNEMENT AVEC RESTRICTIONS

	2024	2023
	\$	\$
Subventions affectées à la recherche		
Solde au début	246 028	244 764
Montants octroyés	253 538	226 707
Montants constatés à titre de produits	(250 026)	(225 443)
Solde à la fin	<u>249 540</u>	<u>246 028</u>

15 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début	590 229	518 993
Apports octroyés sous forme d'immobilisations corporelles	102	216
Apports octroyés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	130 991	105 972
Montants constatés à titre de produits	(41 559)	(34 952)
Solde à la fin	<u>679 763</u>	<u>590 229</u>

16 - SOLDE DE FONDS GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Les principales catégories d'affectations d'origine interne grevant le solde de fonds de fonctionnement sans restriction sont les suivantes :

	2024	2023
	\$	\$
Appui à la recherche	35 105	35 113
Fonds d'éducation continue	9 924	10 004
Programmes d'aide au personnel	38	75
Perfectionnement	420	500
Appui à des projets spécifiques	1 537	1 823
Appui à l'enseignement	757	774
Appui facultaire à la recherche	84	111
Appui au développement des ressources humaines	8	8
	<u>47 873</u>	<u>48 408</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

17 - ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, l'Université fait face à diverses poursuites judiciaires comprenant des réclamations relatives au droit du travail et au Code civil. Bien que l'on ne puisse prédire avec certitude l'issue des poursuites engagées et en cours au 30 avril 2024, la direction est d'avis que ces litiges seront réglés sans incidence significative sur les états financiers consolidés de l'Université.

18 - ENGAGEMENTS

Location-exploitation et contrats de services

L'Université s'est engagée par baux et par contrats pour des locaux et des services. Le solde des engagements s'établit à 43 206 000 \$, dont environ 92 % des montants à verser en 2024-2025 pour les baux sont subventionnés spécifiquement par le MES. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Location- exploitation	Contrats de services
	\$	\$
2025	3 991	4 613
2026	4 071	2 109
2027	4 004	1 053
2028	3 870	63
2029	3 847	
2030 et suivants	15 585	

Immobilisations corporelles

À la suite de l'approbation du MES, l'Université s'est engagée par contrats pour des acquisitions. Les engagements non concrétisés au 30 avril 2024 s'élèvent à environ 92 022 000 \$, dont un montant de 8 345 000 \$ a déjà été versé à titre de dépôt sur des équipements.

19 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'Université a un régime hybride avec une combinaison de deux composantes, soit une composante à prestations définies et une composante à cotisations définies. Ce régime garantit à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite. De plus, l'Université offre un régime d'assurance collective comprenant une assurance maladie, une assurance invalidité et une assurance vie.

La composante à prestations définies garantit un montant minimum annuel. Ce montant est fixé selon une formule prédéterminée reposant sur le nombre d'années de service crédité ainsi que le salaire moyen des cinq meilleures années. La composante à cotisations définies, quant à elle, accumule, avec intérêts, les cotisations de l'employé et celles de l'Université et le montant accumulé servira à procurer au salarié un revenu à la retraite. La prestation de retraite proviendra de l'une ou l'autre de ces composantes, selon celle qui procurera la prestation la plus élevée au moment de la retraite du salarié.

L'indexation offerte sur les rentes payables du régime correspond à 50 % de l'indice des prix à la consommation, sous réserve d'une indexation maximale de 2 % par année.

Les régimes d'assurance maladie et d'assurance vie sont des régimes contributifs et les cotisations des salariés sont ajustées annuellement. Le régime fournit également des garanties d'assurance invalidité de longue et de courte durées, et ces régimes d'assurance invalidité peuvent être contributifs ou non selon la catégorie à laquelle appartient le salarié.

L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2021.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024
(en milliers de dollars)

19 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux s'établit comme suit :

	Régime de retraite		Autres régimes		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	754 046	727 455	2 871	2 595	756 917	730 050
Juste valeur des actifs des régimes	783 363	653 704			783 363	653 704
Situation de capitalisation – surplus (déficit) et actif (passif) au titre des prestations définies	<u>29 317</u>	<u>(73 751)</u>	<u>(2 871)</u>	<u>(2 595)</u>	<u>26 446</u>	<u>(76 346)</u>

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2024	2023	2024	2023
Obligations au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	5,10 %	5,10 %	5,10 %	4,80 %
Taux de croissance de la rémunération	Table selon l'âge (2,5 % à 5 %)	Table selon l'âge (2,5 % à 5 %)	3,00 %	3,00 %
Coût des prestations				
Taux d'actualisation	5,10 %	5,50 %	4,80 %	4,70 %
Taux de croissance de la rémunération	Table selon l'âge	Table selon l'âge	3,00 %	3,00 %

20 - ENTITÉ CONTRÔLÉE ET OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les états financiers condensés de l'entité non consolidée sont les suivants :

	La Fondation de l'Université de Sherbrooke	
	2024	2023
Situation financière	\$	\$
Total des actifs	<u>166 627</u>	<u>140 934</u>
Total des passifs	25 445	20 456
Total des actifs nets	<u>141 182</u>	<u>120 478</u>
	<u>166 627</u>	<u>140 934</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024
(en milliers de dollars)

20 - ENTITÉ CONTRÔLÉE ET OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

	La Fondation de l'Université de Sherbrooke	
	2024	2023
	\$	\$
Résultats des activités		
Total des produits	45 774	25 784
Total des charges	7 898	6 744
Excédent des produits par rapport aux charges, avant les contributions à l'Université	37 876	19 040
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	4 664	5 022
Activités d'investissement	(12 152)	(7 375)
Activités de financement	7 487	2 339
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1)	(14)

L'Université contrôle La Fondation de l'Université de Sherbrooke du fait que les deux entités ont des objectifs intégrés. L'objectif de la Fondation est de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche universitaire. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Au 30 avril 2024, le solde à recevoir de La Fondation de l'Université de Sherbrooke s'élève à 24 915 000 \$ (20 136 000 \$ au 30 avril 2023); le solde à payer s'élève à 1 139 000 \$ (1 135 000 \$ au 30 avril 2023).

La Fondation assume en partie ses frais directs de fonctionnement et de gestion ainsi que les frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique. À partir du 1er mai 2013, l'Université a assumé la totalité des frais relatifs aux services comptables et d'assistance aux opérations financières de la Fondation et des Campagnes majeures ainsi qu'une partie des frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique de la Fondation en contrepartie d'une attribution annuelle versée à l'Université de Sherbrooke. Par ailleurs, l'Université de Sherbrooke assume en totalité les frais relatifs à la reconnaissance des donateurs et permet à la Fondation d'utiliser gratuitement ses locaux et sa base de données institutionnelle.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024
(en milliers de dollars)

20 - ENTITÉ CONTRÔLÉE ET OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

De plus, l'Université exerce une influence notable auprès de quatre organismes sans but lucratif de par son nombre de représentants au conseil d'administration ou le poids de leur présence au sein du conseil. Les opérations sont évaluées à la valeur d'échange, ainsi que les soldes au bilan auprès de ces entités sont les suivants :

	Centre de Collaboration MiQro Innovation (C2MI)		Accélérateur de création d'entreprise technologique (ACET)		Plateforme d'innovation numérique et quantique (PINQ)		Usine-école de l'Université de Sherbrooke	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Subventions								
Autres				16				
Ventes	6 013	3 541	5	4		16	19	7
Dons et contributions								
Autres organismes	729	608			5			
Charges								
Enseignement			158	154			15	99
Recherche	2 780	3 766			517	186	1	
Services à la collectivité			365	628		25		
Soutien institutionnel		2	148	148				
Entreprises auxiliaires	5 488	7 966						

L'Université détient également un intérêt économique auprès de deux organismes sans but lucratif. L'Université n'exerce aucun contrôle ou n'a pas d'influence notable sur ces organismes. Au cours de l'exercice, le premier organisme a octroyé à l'Université des contributions d'environ 6 524 000 \$ (5 574 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2023) pour différents projets du fonds de fonctionnement avec restrictions.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

21 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles de l'Université concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service sont notamment relatives au démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers et à la remise en état de locaux loués à l'échéance du bail.

Aucun passif n'est comptabilisé à l'égard de ces obligations puisque l'Université n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant de ces obligations.

22 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'Université est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan consolidé. L'Université a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions et autres sommes à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Université.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'Université l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

Risque de taux d'intérêt

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Certains placements et des dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires et des dettes à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Un swap de taux d'intérêt d'un notionnel de 33 400 000 \$, échéant à la même date que la dette correspondante, c'est-à-dire en mars 2036, a été désigné comme élément de couverture du risque de taux d'intérêt lié à cette dette. Aux termes de ce swap, l'Université paie des intérêts au taux fixe de 2,725 % et reçoit des intérêts à taux variable dont le montant correspond exactement aux intérêts à payer sur la dette. Au 30 avril 2024, le taux variable est de 5,998 % (5,668 % au 30 avril 2023).

Un autre swap de taux d'intérêt d'un notionnel de 20 200 000 \$, échéant à la même date que la dette correspondante, c'est-à-dire en avril 2037, a été désigné comme élément de couverture du risque de taux d'intérêt lié à cette dette. Aux termes de ce swap, l'Université paie des intérêts au taux fixe de 3,13 % et reçoit des intérêts à taux variable dont le montant correspond exactement aux intérêts à payer sur la dette. Au 30 avril 2024, le taux variable est de 6,138 % (5,808 % au 30 avril 2023).

Un autre swap de taux d'intérêt d'un notionnel de 6 120 000 \$, échéant à la même date que la dette correspondante, c'est-à-dire en février 2038, a été désigné comme élément de couverture du risque de taux d'intérêt lié à cette dette. Aux termes de ce swap, l'Université paie des intérêts au taux fixe de 4,015 % et reçoit des intérêts à taux variable dont le montant correspond exactement aux intérêts à payer sur la dette. Au 30 avril 2024, le taux variable est de 6,358 % (6,028 % au 30 avril 2023).

Risque de change

L'Université réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains et en euros. Au 30 avril 2024, l'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse libellée en dollars américains totalisant 410 000 \$ (104 000 \$ au 30 avril 2023), de l'encaisse libellée en euros totalisant 0 \$ (1 035 000 \$ au 30 avril 2023), des crédettes libellés en dollars américains totalisant 827 000 \$ (804 000 \$ au 30 avril 2023) ainsi que des crédettes libellés en euros totalisant 695 000 \$ (637 000 \$ au 30 avril 2023).

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2024
(en milliers de dollars)

22 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de prix autre

L'Université est exposée au risque de prix autre en raison des actions de sociétés fermées et d'une société cotée en Bourse, étant donné que des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan consolidé.

23 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice. Le principal reclassement effectué au bilan consolidé au 30 avril 2023 est une diminution de 34 600 000 \$ de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles et une augmentation du même montant de celle des immobilisations corporelles.